

## COMMUNE DE KALAAT SENANE

### AVIS DE CONSULTATION N°1/2019

**Objet:** Consultation relative au choix d'un bureau d'étude ou d'un groupement pour l'étude technique et le suivi du projet de réhabilitation du quartier **Taieb M'hiri**

La **Commune** de Kalaat Senane se propose de lancer une consultation en vue de désigner **un bureau d'études ou un groupement** pour la mission d'**Etudes techniques et suivi du** projet de réhabilitation du quartier **Taieb M'hiri**.

L'équipe devra comporter au moins les membres suivants :

- Un ingénieur diplômé spécialisé en génie civil ou route ou VRD: **Chef de fil**,
- Un ingénieur diplômé spécialisé en électricité,
- Un géomètre agréé,

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer directement le cahier des charges du bureau d'ordre de la commune sis à Avenue Habib Bourguiba Kalaat Senane, Le Kef

Les offres doivent être remises dans une enveloppe fermée soit par la poste en recommandé ou par rapide poste, soit déposées directement au bureau d'ordre de la Commune portant la mention : « **A ne pas ouvrir** » « **Consultation N° 1/2019 pour la désignation d'un prestataire de service pour l'étude et le suivi du projet de réhabilitation du quartier Taieb M'Hiri** », au plus tard le **12 mars 2019 à 14 h :00 mn** (le cachet du bureau d'ordre de la Commune faisant foi), au nom de Monsieur le Président de la Commune de Kalaat Senane à l'adresse suivante:

**Avenue Habib Bourguiba Kalaat Senane 7130 Le Kef**

Les offres seront ouvertes en séance publique le **12 mars 2019 à 14 h30 mn** au siège de la commune.

**Tout bureau d'études ou groupement ayant fait une offre de prix sera lié par son offre pendant soixante jours (60) jours à compter de la date limite de remise des offres.**

Le choix du bureau d'études ou **du groupement** sera effectué sur la base de l'offre la moins-disante.

Toute offre parvenue hors délai sera rejetée.

**LE PRESIDENT DE LA COMMUNE**